



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2022
De la session ordinaire tenue virtuellement
341, rue Principale Nord,
Amos QC J9T 2L8**

Les membres du conseil d'administration :

Présences :

M^{mes} Amélie Boutin, (TEAMS)
Sylvette Caron,
Diane De Serres,
Martine Dionne, (TEAMS)
Ruth Mirabelle Essangui, (TEAMS)
Élise Gingras,
Isabelle Godbout, vice-présidente (TEAMS)

MM. Alain Albert, (TEAMS)
Éric Bourque, (TEAMS)
Marco Labrecque,
Jacquelin Roy,
Stéphane Saulter, président
Alain Therrien, (TEAMS)

Les directions de services :

M^{mes} Johanne Godbout, secrétaire générale
Marie-Hélène Grondin, directrice du Service de l'enseignement

MM. Maxime Pellerin, directeur du Service des ressources humaines
Yannick Roy, directeur général

Absence :

M^{me} Marie-Claude Auger

1 Ouverture de la séance

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Stéphane Saulter.

Il est 19 h 01.

.1. Assermentation du représentant des cadres

Document déposé :

- Assermentation de madame Élise Gingras.

Le directeur général présente la nouvelle administratrice du conseil d'administration, madame Élise Gingras. Tel que prévu à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique, le 16 février dernier madame Gingras a prêté serment de remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.



CA-7597-22

2. — ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

2 Présentation de l'ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1. Assermentation du membre représentant les cadres
- 2 Présentation de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2021
- 4 Intervention de l'assemblée
- 5 Rapport du directeur général
 - 5.1. Présentation portrait personnalisé de la gestion contractuelle 2021 (reporté)
 - 5.2. Rapports d'activités
 - 5.3. Reddition de comptes
 - 5.4. Échéancier de travail – PEVR et Projets éducatifs
- 6 Rapport des services
 - 6.1. Enseignement
 - 6.1.1. Présentation population scolaire prévisionnelle 2022-2023
 - 6.2. Ressources financières
 - 6.3. Ressources humaines
 - 6.3.1. Suivi des comités de travail sur l'optimisation
 - 6.3.2. Résiliation du lien d'emploi d'un enseignant (huis clos)
 - 6.4. Ressources informatiques
 - 6.5. Ressources matérielles
 - 6.6. Secrétariat général
 - 6.6.1. Désignation du membre représentant de la communauté âgé entre 18 et 35 ans
 - 6.6.2. Édiction du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires
- 7 Rapport des comités
 - 7.1. Gouvernance et éthique
 - 7.2. Ressources humaines
 - 7.3. Transport
 - 7.4. Vérification
- 8 Affaires diverses
- 9 Date de la prochaine rencontre
- 10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Alain Albert,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté ;

QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE



CA-7598-22

3 Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2021

**3. — ADOPTION DU
PROCÈS VERBAL DU
13 DÉCEMBRE 2021**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jacquelin Roy,
QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4 Intervention de l'assemblée

Aucune intervention de l'assemblée.

CA-7599-22
OUVERTURE DU
HUIS CLOS

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvette Caron,
QUE ce conseil siège à huis clos.

ADOPTÉE

Il est 19 h 05.

Sont présents les membres du conseil, le directeur général, le directeur du Service des ressources humaines, madame Nancy Létourneau, directrice de l'école secondaire d'Amos et la secrétaire générale. L'enseignant et les représentants du Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue ne se sont pas présentés.

Présentation des faits mais aucune représentation par la personne et les représentants du syndicat.

À la suite de la présentation des faits, en conformité avec le 4^e alinéa de l'article 328 de la loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, les membres du personnel siégeant au conseil d'administration sont invités par le président à présenter leurs observations.

Les personnes présentes et les membres du personnel siégeant sur le CA quittent, ces derniers se retirent pour la durée des délibérations. Seuls les membres du conseil d'administration représentant les parents et la communauté ainsi que le directeur général et la secrétaire générale demeurent en place.

La délibération se déroule.

CA-7600-22 LEVÉE DU
HUIS CLOS

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jacquelin Roy,
QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE

Il est 20 h 12.

CA-7601-22 RÉSILIATION
DU LIEN D'EMPLOI D'UN
ENSEIGNANT

6.3.2 Résiliation du lien d'emploi d'un enseignant

CONSIDÉRANT les différentes problématiques survenues dans le cadre de la prestation de travail de la personne dont le nom figure aux archives du Secrétariat général sous le numéro de matricule DPE-220308-071-008;

CONSIDÉRANT les motifs et faits invoqués à titre indicatif;

CONSIDÉRANT la gravité des faits et gestes en cause;

APRÈS MÛRES DÉLIBÉRATIONS, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacquelin Roy, ET RÉSOLU unanimement,



QUE l'engagement de la personne dont le nom figure aux archives du Secrétariat général sous le numéro matricule DPE-220308-071-008 soit résilié pour cause d'inconduite, d'incompétence et de négligence à remplir ses devoirs;

QUE la Direction des ressources humaines soit chargée de faire parvenir les avis à cette fin.

ADOPTÉE

5 Rapport du directeur général

5.1 Présentation portrait personnalisé de la gestion contractuelle 2021

Ce point a été reporté à la prochaine séance.

5.2 Rapport d'activités

Document déposé :

- Rapport d'activité de la direction générale.

Décembre

- Communauté professionnelle des directions d'établissement – culture de données;
- Comité consultation de gestion;
- Rencontre sous-ministre – déploiement des autotests en milieu scolaire;
- Comité #3 - Ressources enseignantes au primaire;
- Comité régional des directeurs généraux;
- Rencontre sous-ministre – mesures sanitaires;
- Comité #1 - Organisation scolaire ÉSA;
- Comité de coordination;
- Rencontre sous-ministre – mesures sanitaires;
- Comité d'urgence sanitaire régional COVID-19.

Janvier

- Coordination retour en classe 17 janvier – enseignement à distance et services de garde;
- Comité régional des directeurs généraux;
- Coordination directions de services;
- Corporation de l'enseignement et de la formation d'Amos-région. (CÉFAR);
- Table Interordres en éducation : État de situation transfert de fiducie vers Action Réussite;
- Table des responsables des tests rapides en milieu scolaire;
- Rencontre sous-ministre – mesures sanitaires;
- Rencontre sous-ministre - Séance d'information technique concernant la qualité de l'air;
- Bureau de direction FCSSQ;
- Coordination – suivis de l'États pandémie dans les milieux;
- Rencontre sous-ministre – mesures sanitaires;
- Rencontre Ville d'Amos-CSSH;
- Comité #2 - Organisation scolaire Natagan;
- CA- ADGSQ;
- Suivi vaccination CISSAT;
- RSEQ Comités du conseil - Ressources humaines.

Février

- Planification stratégique du ministère de l'Éducation et des organismes scolaires 2023-2027 – Échéancier;
- Comité #1 : Organisation scolaire ÉSA;
- Comité #4 - Personnel de soutien;

- Comité régional des directeurs généraux;
- ADGSQ - Recherche-action de l'UdeS sur le leadership des DG – CPDP;
- Rencontre avec M. Boucher sous le thème de la motivation et l'engagement;
- Gestion de mesure d'urgence – manifestation La Forêt;
- CA – RSEQ;
- Session d'information sur les services aux personnes immigrantes du MIFI et Service;
- Organisation d'une tournée régionale du sous-ministre dans les Tables régionales;
- Conseil général FCSSQ;
- Service des finances – Budget révisé;
- Suivi situation pandémique;
- Coordination avec le président CA;
- Comité consultatif de gestion;
- Conseil d'établissement spécial Natagan;
- Comité d'engagement vers la réussite des élèves;
- Séance d'information - Intelligence numérique – MEQ;
- Rencontre sous-ministre – mesures sanitaires;
- Rencontre avec la municipalité de Barraute – École Natagan;
- Comité #1 : Organisation scolaire ÉSA.

ENTREVUES ET MÉDIAS

- 17 janvier 2022 – Entrevue avec David Chabot, animateur des Matins en Or à Radio-Canada, Retour en classe du 17 janvier 2022;
- 20 janvier 2022 – Participation à l'activité de presse du CISSSAT – État de situation et gestion des cas;
- 24 janvier 2022 – Entrevue avec Annie-Claude Luneau, animatrice le Vidéo journal de Radio-Canada – Portrait des absences, membres du personnel et élèves et solutions mises en œuvre pour offrir les services dans ce contexte.

5.3 Reddition de comptes

Document déposé :

- Reddition de comptes de la direction générale.

1. Direction générale

DG-070-21 Renouvellement convention gestion

DG-071-21 Nomination d'Isabelle Legault

DG-001-22 Nomination de Manon Dubé

DG-007-22 Demande partenariat Club ski de fond

2. Service des ressources humaines

DGRH-012-22 Règlement avec l'AQCS à la suite d'un avis de mécontentement

3. Service des ressources financières

4. Service des ressources matérielles

DGRM-002-22 Autorisation AO acquisition d'un pont roulant CFPH

DGRM-003-22 Autorisation AO location machinerie lourde CFPH

DGRM-004-22 Autorisation AO aménagement cour d'écoles Christ-Roi et école alternative Harricana

DGRM-005-22 Autorisation AOI nettoyage ventilation NAT FOR

DGRM-006-22 Autorisation gré à gré CFPH réparation camion articulé

DGRM-008-22 Octroi contrat acquisition deux minibus CFPH

DGRM-009-22 Octroi contrat acquisition excavatrice CFPH

DGRM-010-22 Non-octroi contrat réfection blocs sanitaires résidence étudiante Harricana

DGRM-011-22 Octroi contrat services nettoyage ventilation 2 écoles



DGRM-013-22 Non-octroi contrat travaux d'aménagement des cours d'école Christ-Roi et EAH

5. Service de l'enseignement et des services complémentaires

6. Service des ressources informatiques

7. Secrétariat général et communications

5.4 Échéancier de travail – PEVR et Projets éducatifs

Documents déposés :

- Échéancier PEVR 2023-2027;
- Plan stratégique PEVR calendrier.

Le directeur général mentionne que le ministère de l'Éducation (MEQ) a récemment déposé le plan de travail de son plan stratégique 2023-2027 lequel délimitera les priorités stratégiques et objectifs des outils stratégiques du CSS Harricana et de ses établissements. Ainsi, à la lumière de ces renseignements, il présente l'échéancier de travail du renouvellement de ces derniers soit du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et des projets éducatifs.

Il souligne que les travaux du PEVR sont sous la responsabilité du Comité d'engagement vers la réussite des élèves. La première étape de trois de cet échéancier consiste à faire le bilan du PEVR et des projets éducatifs ainsi que l'identification des risques stratégiques d'ici la fin de cette année scolaire.

À l'automne prochain, les objectifs stratégiques, les indicateurs et cibles seront déterminés à la suite des recommandations du bilan et des orientations du MEQ.

La période des consultations de validation du PEVR se tiendra entre février et avril 2023 pour une adoption au conseil d'administration. Le dépôt au ministère doit être effectué avant le 1^{er} juin 2023.

La présentation publique se tiendra en août pour une entrée en vigueur le 1^{er} septembre.

Pour leur part, les projets éducatifs devront être transmis au CSS Harricana pour le 1^{er} novembre 2023 et leur entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} décembre.

6 Rapport des services

6.1 Enseignement

6.1.1 Présentation population scolaire 2022-2023 (première lecture)

Document déposé :

- Population prévisionnelle 2022-2023 au 2 février 2022.

La directrice du Service de l'enseignement présente les prévisions de la population scolaire pour la prochaine année en date du 2 février. Elle indique que d'autres lectures de la population scolaire seront effectuées en préparation de l'organisation scolaire soit en mars. Des lectures seront également réalisées en juin et en août pour les derniers ajustements.

6.2 Ressources financières

Aucun point traité.

6.3 Ressources humaines

Aucun point traité.

Alain Albert quitte la séance. Il est 20 h 45.

6.3.1 Suivi des comités de travail sur l'optimisation

Le directeur du Service des ressources humaines présente les grandes orientations dégagées par les 4 comités. Des consultations sont en cours dans les milieux et des études de faisabilité réalisées pour considérer l'impact de ces orientations. Les décisions finales seront prises dans les prochains mois en fonction des résultats de l'exercice.

- 1) Comité de travail sur l'organisation scolaire de l'école secondaire d'Amos
 - a. Révision de l'offre de service (passions, options et concentrations) conciliant les besoins organisationnels à ceux des élèves;
 - b. Directive d'assurer la présence des enseignants qualifiés dans leur discipline, tout en continuant de contribuer au succès de nos fleurons organisationnels;
 - c. Cessation de la pratique de prêts de service à d'autres organisations.
- 2) Comité de travail sur l'organisation scolaire de l'école secondaire Natagan
 - a. Révision de l'offre de service concernant la gestion des petits groupes (moins de 5 élèves) supplémentaires générés par les options en mathématiques et en sciences appliquées ainsi que par les parcours axés sur l'emploi. Les solutions envisagées sont le jumelage de groupe, la formation à distance offerte par le CSS Beauce-Étchemin et le déplacement vers Amos (en concertation avec l'élève et les parents).
- 3) Comité de travail sur l'optimisation des ressources enseignantes au primaire
 - a. Respect dans l'offre de services des ratios de financement du MÊQ pour les postes titulaires et spécialistes du primaire.
 - b. Révision de la tâche de spécialiste ou de titulaire pour l'enseignement d'autres matières selon leurs intérêts et capacités.
 - c. Révision de l'offre de service de l'art en continu de la musique en raison du portrait des enseignants en musique disponibles.
 - d. Implantation de groupes multi-niveaux en milieu urbain.
 - e. Maintien du seuil de service des enseignantes-orthopédagogues et évaluation des services dans tous les milieux en considération de l'abolition des postes d'enseignantes-expertes.
- 4) Comité de travail sur l'organisation scolaire du personnel de soutien
 - a. Services de garde
 - i. Devancement des inscriptions pour dresser un plan d'effectifs réel
 - ii. Être moins conservateur dans nos postes
 - iii. Révision du redécoupage des secteurs pour améliorer l'efficacité de gestion des techniciennes
 - b. Postes en éducation spécialisée
 - i. Réévaluation des besoins de postes de TES et établissement d'un plancher de services.
 - ii. Analyse de la possibilité d'abolition de postes de TES en maternelle 4 ans pour offrir des postes plus attrayants d'éducatrices en SDG incluant cette portion de tâche.
 - c. Personnel de soutien administratif
 - i. Développement d'un guide de secrétaire d'école pour assurer un meilleur accompagnement des recrues.
 - ii. Établissement d'un partenariat avec la FP pour alternance travail étude au DEP en secrétariat.



6.3.2 Résiliation du lien d'emploi d'un enseignant (huis clos)

Ce point a été traité au début de la séance.

6.4 Ressources Informatiques

Aucun point traité.

6.5 Ressources matérielles

Aucun point traité.

Amélie Boutin quitte la séance. Il est 21 h 26.

6.6 Secrétariat général

CA-7602-22

6.6.1. — DÉSIGNATION
DU MEMBRE
REPRÉSENTANT DE LA
COMMUNAUTÉ 18-35 ANS

6.6.1 Désignation du membre représentant de la communauté âgé entre 18 et 35 ans

Documents déposés :

- Formulaire de candidature d'Ismaël Lessard-Lacombe;
- Désignation Poste Administrateur CA.

CONSIDÉRANT le poste vacant au conseil d'administration de représentant d'une personne âgée de 18 à 35 ans;

CONSIDÉRANT la candidature reçue;

CONSIDÉRANT la qualité de cette candidature;

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Diane De Serres,

QUE monsieur Ismaël Lessard-Lacombe soit nommé administrateur représentant d'une personne âgée de 18 à 35 ans au sein de ce conseil.

QUE le directeur général procède à l'assermentation de monsieur Lessard-Lacombe à la prochaine séance du conseil d'administration soit le 4 avril 2022.

ADOPTÉE

6.6.2 Édition du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires

Documents déposés :

- Édition du Règlement de la désignation des membres du CA;
- Édition du Règlement de la désignation des membres du CA Correspondance du MEQ.

La secrétaire générale résume les modifications et grandes étapes du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres des services scolaires entrant en vigueur dès ce jeudi 10 mars. Elle mentionne que le découpage des 5 districts n'a pas été pas modifié et a été présenté le 7 mars aux membres du comité de parents pour les informer du maintien du découpage, des postes en désignation et du processus à venir.

Pour cette désignation, 8 postes seront à pourvoir, soit ceux des districts 1 et Est, des représentants des membres du personnel enseignant, professionnel et des directions d'établissements.

Les trois postes des représentants de la communauté sont les suivants :

Une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;

Une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles;

Une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires.

Un avis de désignation pour tous les postes sera publié d'ici le 15 avril et le formulaire de mise en candidature sera accessible sur le site Internet du centre. Les représentants parents et du personnel doivent être désignés avant le 1^{er} juin et ceux de communauté au plus tard le 15 juin. Les nouveaux membres débiteront leur mandat à compter du 1^{er} juillet.

7 Rapport des comités

7.1 Gouvernance et éthique

Aucun point traité.

7.2 Ressources humaines

Aucun point traité.

7.3 Transports

Aucun point traité.

7.4 Vérification

La séance a été annulée et sera reportée ultérieurement.

8 Affaires diverses

Aucun point traité.

9 Dates de la prochaine rencontre

La prochaine séance est prévue le 4 avril 2022.


10 Levée de la séance

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jacquelin Roy,

QUE la séance soit levée. Il est 21 h 41.

CA-7603-22

10. — LEVÉE DE LA
SÉANCE


Stéphane Sautter, président


Johanne Godbout, secrétaire générale

ADOPTÉE

